



Introduction pratique au poste de travail

Ouvrier spécialisé secteur du bâtiment

Objectif:

la personne exerçant une activité temporaire connaît les principaux dangers au poste de travail La personne responsable sur le chantier doit s'assurer que la personne exerçant une activité temporaire connaît les principales règles de sécurité au poste de travail. Font partie de l'instruction minimale sur le chantier:

- une instruction concernant l'organisation de la sécurité sur le chantier
- un contrôle des principales règles de sécurité

1	Instruction concernant l'organisation de la sécurité sur le chantier	instruit
1.1	Désignation d'un interlocuteur pour les questions de sécurité sur le chantier	
1.2.	Emplacement du matériel de premiers secours	
1.3	Consignes d'alarme en cas d'urgence	
1.4	Consignes concernant l'alcool et les substances engendrant la dépendance	
2	Contrôle (et instruction, si nécessaire) des principales règles de sécurité	contrôlé/instruit
2.1	Passeport de sécurité?	□ oui
		non
2.2.	Informations sur le port obligatoire du casque de protection	
2.3	Utilisation des autres équipements de protection individuelle (EPI)	
2.4	Voies de circulation - Risques de chutes de plain-pied	
2.5.	Les ouvertures doivent être couvertes ou munies de barrières de protection	
2.6	Protection latérale pour les postes de travail et voies de circulation situés à une hauteur supérieure à 2 m	
2.7	Echafaudage de façade obligatoire pour les ouvrages à partir de 3 m (hauteur de chute)	
2.8	Elingage des charges / Choix des accessoires d'élingage	
Confirmation d'exécution:		
Lins	struction au poste de travail a été effectuée le	
Entreprise / Supérieur responsable:		
Fonction:		
Personne instruite:		